

Le vallon de Lanchâtra

Parc national des Ecrins



village de Lanchâtra (Roche Daniel)



Du lit du Vénéon au cirque glaciaire du Vallonnet, l'itinéraire est un livre ouvert sur l'étagement de la végétation alpine.

Au programme de cette randonnée : une cascade majestueuse, un sentier façonné d'anciens murets, un hameau isolé, un torrent limpide impétueux, des verrous glaciaires à franchir, et soudain la douceur du relief des roches moutonnées et du fond de vallée blottis dans son cirque glaciaire.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 1076 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Histoire et architecture, Pastoralisme

Itinéraire

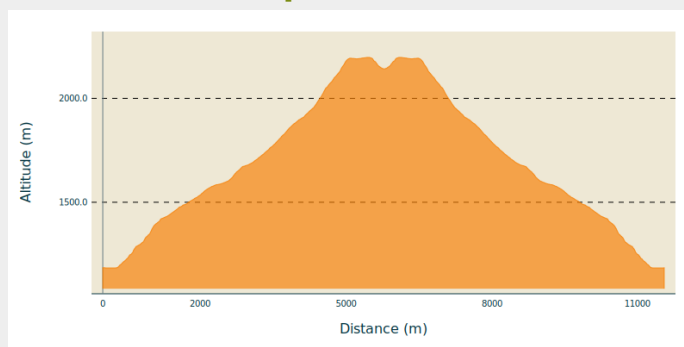
Départ : Parking du Plan du Lac (Rive droite du Vénéon, à côté du gîte) – 1185 m

Arrivée : Parking du Plan du Lac (Rive droite du Vénéon, à côté du gîte) – 1185 m

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Christophe-en-Oisans

Profil altimétrique



Altitude min 1184 m Altitude max 2197 m

Depuis le parking emprunter la passerelle qui permet de traverser le Vénéon.

1. On croise rapidement le sentier de la rive gauche du Vénéon, suivre Vallon de Lanchâtra jusqu'au pied de la cascade de la Pisse.
2. Traverser le torrent (passerelle) et suivre le sentier empierré. Au croisement Roche de la Fiole - 1199m, suivre Vallon de Lanchâtra. A partir de là le sentier, véritable ouvrage d'art fait de murets de pierres sèches, s'élève rapidement, sous couvert forestier, jusqu'au hameau de Lanchatrâ. L'itinéraire traverse le village (flèches) (deux fontaines). A la sortie du hameau, laisser sur la droite le sentier du Pas de la Coche et continuer tout droit (direction Vallon de Lanchâtra). Le sentier, étroit et peu raide, s'engage dans le vallon, en rive gauche du torrent. Au croisement Le Clapier - 1498 m, suivre Vallon de Lanchâtra.
3. A 1600 m d'altitude, on atteint une passerelle (entrée du Parc national) qui permet de rejoindre la rive droite du torrent. Le sentier sort rapidement de la forêt et débouche sur les alpages.
4. Après une montée rapide on rejoint la cabane pastorale de la Selle. Juste en amont de la cabane, le sentier est peu visible, suivre les vestiges d'un ancien muret de pierre et rejoindre rapidement une meilleure trace.
5. A 2090 m d'altitude, le sentier vient buter contre la falaise qu'il contourne en partant sur la gauche (Nord-Est).
6. Après quelques lacets on rejoint le premier passage technique équipé d'un câble et d'échelons fixés dans la roche. Le sentier, étroit et aérien, traverse alors des pentes herbeuses et après une courte descente rejoint le Plan de Lanchâtra (plusieurs courts passages rocheux équipés d'échelons).

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

Parcours sans véritable difficulté technique jusqu'au point 2090 m. A partir de là , quelques passages techniques et un sentier aérien nécessitent d'avoir le pied montagnard.

Se renseigner sur les conditions d'enneigement au printemps et à l'automne.

Comment venir ?

Transports

<https://www.oisans.com/acces-a-la-vallee-du-veneon/>

Accès routier

Depuis le Bourg d'Oisans prendre la D1091 puis la D530, passer le Bourg d'Arud, puis se garer au parking du Plan du Lac.

Parking conseillé

Plan de Lanchâtra

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Plan du Lac 2

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Plan du Lac

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

i Lieux de renseignement

Maison de l'Oisans et du Parc national des Ecrins

45 avenue de la République, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 76 80 03 25

<https://www.bourgdoisans.com/>



Office de tourisme de Saint-Christophe-en-Oisans / La Bérarde

infos@berarde.com

Tel : 04 76 80 50 01

<http://www.berarde.com/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>